
Bien, on va commencer l'enregistrement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bonjour tout le monde, bienvenue dans l'appel mensuel d'ALAC, il est 15:06 UTC et nous allons suivre l'ordre du jour, mais je vais d'abord demander si quelqu'un doit ajouter d'autres questions à l'ordre du jour. Personne ne lève la main et alors nous allons commencer avec l'appel. Maureen vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD: Je voulais simplement parler de la ccNSO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Lorsqu'on sera à votre rapport, alors vous pouvez poser la question. Est-ce que cela vous convient?

MAUREEN HILYARD: Oui merci Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: On voit donc maintenant faire l'appel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JULIA CHARVOLEN:

Sur le canal anglais et nous avons Olivier Crépin-Leblond, Tijani Ben Jemaa, Maureen Hilyard, Dev Anand Teelucksingh, Evan Leibovitch, Julie Hammer, Alan Greenberg, Sebastien Bachollet, Cheryl Langdon-Orr, Rafid Fatani, Siranush Vardanyan, Allan Skuce, Eduardo Diaz, Sandra Hoferichter, et Carlton Samuels va nous rejoindre plus tard. Sur le canal espagnol nous avons Aida Noblia, Antonio Medina, Alberto Soto, Fatima Cambronero, Leon Sanchez et Raul Bauer. Les excuses d'aujourd'hui sont Jordi Iparraguirre, Breda Kutin, Hadja Ouattara, Sunil Lal, Wolf Ludwig, Holly Raich. Et des équipes d'ICANN nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Matt Ashtiani et moi-même Julia Charvolen. Les interprètes sur le canal espagnol sont Veronica & Sabrina, et sur le canal français Claire et Camilla. Je vous rappelle de dire vos noms avant de parler non seulement pour les procès-verbaux mais aussi pour les interprètes pour vous identifier, et aussi de parler à un débit raisonnable pour permettre la bonne interprétation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Julia, je me si le monde dans la salle vous a bien entendu. J'espère que l'appel aura été enregistré quelque part, et on va donc commencer avec les actions à suivre. Il y a précédente, il y a une longue liste et on va voir les actions à suivre qui sont toujours en instance, mais je demanderai que les actions à suivre continuent avec les autres groupes... (écho) on va essayer de continuer et on verra d'où vient l'écho, et on parlera au gens d'ADIGO qui vont le vérifier. Le sous comité des paramètres de ALAC, Maureen devait parlait avec le leader des RALOs pour leur

faire savoir comment xxx les paramètres, Sergio s'est porté volontaire pour cela et je suis sûre que Maureen va me donner une mise à jour sur la séance de travail des dirigeants régionaux et de ALAC, on avait Heidi qui devait parler et garantir d'abord que travaillerait avec ALAC sur les sujets liés aux voyages.

HEIDI ULLRICH:

Ce que je sais d'abord fait que d'envoyer une autre pour les personnes qui n'ont pas que je reçois de réponse, et puis on a toujours pas entendu xxx je pense que ca a fini. J'ai vu Evan qui levait la main tout à l'heure, est-ce qu'il avait un commentaire?

EVAN LEIBOVITCH:

J'ai employé en un document lorsque je parlais du groupe de travail avant la réunion de Buenos Aires, on m'a dit qu'ils avaient déjà un processus en route et que ils allaient se préoccuper du travail, voilà pourquoi cela me préoccupe de voir qu'il y a une action à suivre pour Heidi...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Je dirais que je n'ai pas envoyé ma requête aujourd'hui, donc je ne parle pas xxx personnel, c'est parce que les discussions...

HEIDI ULLRICH:

L'ancien contrôleur et Paul ils ont les deux dit clairement que c'est la responsabilité d'ICANN d'assurer que personne ne doit attendre

à être payée, tous les gens devraient être payés rapidement. Est-ce que quelqu'un peut reprendre cela?

TIJANI BEN JEMAA:

Je parlerai du suivi avec le personnel par rapport aux questions liées aux voyages. Je pense que particulièrement en ce qui concerne le processus du visa pour le sommet en a parlé avec le président du regroupement, je crois que on doit se mettre d'accord avec le gouvernement des Royaume-Uni pour que les visas pour le sommet ne soient pas une préoccupation comme cela a été pour la réunion de Buenos Aires, je ne sais pas si ils ont déjà pris des mesures pour ce processus.

HEIDI ULLRICH:

Merci de nous rappeler cela, Oliver et Tijani et moi-même nous avions Xavier lors de la réunion de Buenos Aires et ils nous ont garanti lui et son équipe qu'ils allaient s'occuper de cela et je suis content de faire le suivi de cette cession pour assurer comment ils vont nous aider.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Il y a toujours un problème avec les visas, et maintenant il faut que et considèrent parce que je ne sais pas combien de temps cela va prendre pour s'occuper de demande de visa, on pourra peut-être commencer dès maintenant, mais il faut peut-être que concentrer lorsque le moment sera venu.

TIJANI BEN JEMAA:

Je pars avec des accords du gouvernement des Royaume-Uni pour que lorsque l'on demandera des visas se sera simple de les avoir pour les participants du sommet, c'est ça qui va prendre du temps en tête parce que si on n'a pas les accords de diviser il y a des gens de l'Afrique ne vont pas pouvoir venir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, je pense que c'est bien compris, il y a une réunion du comité de l'ordre et en a parlé avec légende locale et Sally dirigée les discussions de voyage et des visas. Mark il est présent aussi et il a dit que il s'occupait et que le gouvernement sache qu'il y a des conférences et que il faut bien accepter les demandes de visas et les gens qui s'occupent des questions d'immigration sont complètement indépendantes. Tant que je pense que on verra ce que ça donnera bien sûr mais on sait bien que c'est une question de personnes qui viennent à vendre ici il y a beaucoup de personnes qui viennent du tiers-monde et qui veulent des visas ces tumeurs importantes questions tournant alors que l'on va travailler avec Sally et Mark voir comment nous allons assurer cela parce que c'est une priorité pour nous.

HEIDI ULLRICH:

Je voulais que l'enregistrement pour la Réunion est ouvert, alors vous pouvez déjà commencer avec cette première étape.

ALAN GREENBERG: C'est ouvert pour Londres et pas seulement pour Singapour.

TIJANI BEN JEMAA: L'enregistrement est ouvert bien sûr vous pouvait le envoyé de demande pour le maire d'invitation qui sera très utile pour les questions de visas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: On va nous-mêmes avancer et passer à l'ensemble suivant des actions à suivre et c'est la réunion conjointe entre le BMSCC et le BCEC, bien sûr honorant une mise à jour sur cette question dans quelques instants mais maintenant on a plusieurs défis à venir dans le groupe de travail à venir, et ce que l'on pourrait vérifier que cela est en cours d'avancer. Je veux simplement demander Akram de travailler dessus et je suis sûr que c'est bien le cas. Alors on va vous faire confiance et on passera donc à NARALO, il y a plusieurs actions à suivre et je sais qu'il y a eu un appel à NARALO récemment et donc ça avance dans cette direction. Et dans la politique 01, on voyait que Matt devait envoyer Cheryl une copie de la transcription de ALAC de la discussion politique de la partie 01 de la réunion de Buenos Aires, et lors de la dernière réunion de ALAC les procès-verbaux n'étaient pas prêts, est-ce que ils sont très maintenant?

HEIDI ULLRICH:

Est-ce que on peut te répondre après?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Oui, mais c'est important que on ait ces procès-verbaux parce que il nous manque pour des questions qui ont été abordées et que on a discuté dans des réunions précédentes alors c'est difficile d'en obtenir par la suite. C'est pour la réunion mensuelle de AFRALO, il y a eu un appel hier le texte serait aujourd'hui par certains parmi nos météorologues étaient hier que si ce passé et je vois qu'elle travaille et si on a une réunion conjointe alors Maurren devait xxx à ALAC et la ccNSO considère xxx les domaines de collaboration sur un espace de calendriers partagés et l'espace de la réunion conjointe et la coordination de l'activité dans l'école de l'Internet et pour garantir que ce groupe de travail sur le groupe de coordinations commence à travailler dès que possible pour avoir assez de sujets allongés demanderait à Maureen de nous donner une mise à jour à ce sujet.

MAUREEN HILYARD:

On n'a pas eu l'occasion de s'occuper de ses actions à suivre par une équipe de coordinations et je me demandais si quelqu'un voulait participer à ce comité de coordination, la ccNSO est assez pres de nous je ne sais pas si quelqu'un d'autre seraient intéressés de travailler.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Maureen, je sais que Cheryl est ce rappel et je lui demanderai de parler en premier.

CHERYL LANGDON-ORR: Ce n'est pas assez clair qu'une bonne j'ai déjà vu sur trois e-mails et je l'ai déjà dit que j'étais intéressé. Tant que je répète que je suis intéressé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors on va revenir à notre travail, Maureen a commencé à travailler avec le groupe de travail.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier, pour qu'on soit sûr que lors de notre réunion on aura programmé 1:00 claire de ce que on voudra discuter pour deux ans ne répète pas la même erreur à Buenos Aires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: J'ai pensé que cela correspondrait à la coordination, le groupe de travail de coordinations et le groupe de travail à la ccNSO, mais peut-être que on peut ajouter une autre xxx pour garantir que l'équipe de coordination va travailler dès maintenant pour avoir assez de sujets à aborder, est aussi un espace adéquat pour Singapour. Les Maureen je vous demande de faire un suivi là-dessus et maintenir une discussion avec le les états membres du groupe de travail mais je pense que en ce moment on se

traveller's et les autres que personne ne sait qui va commencer alors ce serait peut-être bien à commencer de travail.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci, cet écho est vraiment très ennuyeux, mais pour parler de ce que Tijani a mentionné. À chaque fois que on parle avec la ccNSO et à ce moment-là les présidents de ccNSO et ALAC nous ont dit qu'il y avait d'autres problèmes en fait, cette fois-ci ils suivent un processus différent est le deuxième membre des réunions de la ccNSO du congrès et des réunions et l'ordre du jour pour une réunion avec l'association se prépare dans un sou comité ce n'est pas parti de la ccNSO et les deux membres qui font parti de ce comité d'organisation avait une expérience sur les réunions précédentes de l'ccNSO et de ALAC est donc ce serait une expérience qui les engage à plusieurs niveaux et je me demandais quel étais leur propos pour travailler ensemble et c'est important d'avoir une date différente et donc on a eu leurs expériences mais je vous dis que si vous me permettez de continuer dans ce rôle dans le comité d'organisation, on a déjà un expérience de ce que ramasser et il est important de reconnaître que dans l'ordre du jour de la réunion ne soit pas trop peuplé en matière, mais on devra prévenir qu'il y a deux niveaux pour que tout le monde comprenne c'est ce que l'on veut traiter et quelle est l'importance de ces commerçants parce que il faut que on connaisse tous les incitations de tout cela et il faut que on parle aussi de logistique qui doive être réalisée et je pense que on devrait se réunir dimanche ou lundi la prochaine fois.

J'espère bien voir le progrès et les résultats de ce groupe de travail, je pense que l'interaction entre ALAC et ccNSO devant être compris certainement, et bien sûr je voudrais voir des progrès avec l'organisation de soutien d'adressage avec le conseil de ASO et en parler de certains opérateurs d'intérêt à la ccNSO et j'espère qu'il aura autant d'intérêt pour ALAC et personnellement la collaboration interne communautaire est bien la devise en ce moment, donc on va voir comment on peut travailler avec la ccNSO sur ce sujet.

À la Réunion mensuel de APRALO et puis la réunion des secrétariats régionaux déformation de compétences, et la réunion conjointe du groupe de travail de l'académie et du renforcement de compétences et du comité d'organisation de ATLAS2, j'imagine que dans un transfert tout ses actions à suivre et blessures là une autre date ou à un autre point sur cet appel. On a aussi ALAC et les dirigeants régionaux et il y avait des votes pour la déclaration et en avaient demandé à avoir des consensus en dessous de cela et rendant la séance de conclusion et je ne vois pas très bien comment cela correspond à des actions à suivre et puis en dernier sur la page en un At-large et le NCSC qui ont été pris en charge d'un groupe de travail sur la gouvernance que on abordera plusieurs dans cet appel, je crois que ce sont les deux actions à suivre qui vont continuer à être en instance, et c'est Heidi qui va devoir surveiller la création d'un comité et puis Matt devra créer un espace wiki pour la correspondance At-large puisse être publié pour que l'on sache ce qui se passe avec ces postes ont été créés.

Alors on continue d'avancer et que cela a été fait ailleurs d'après ce que je sais, est-ce que vous avez quelque chose à dire à ce sujet, alors on va passer à notre ordre du jour de la prochaine pensée la révision de xxx actuel, et je vais demander à Matt de nous raconter que les cette longue liste.

MATT ASHTANI:

Bonjour tout le monde, les candidatures ALSes actuel, on a eu 2 ALSes, et la fédération de consommateurs d'une part des RALOs 185 et les mêmes candidatures était 186 et on a ici 06 candidatures en instance et la première pourrait être la société Internet du Kenya, 188 xxx de NARALO, 189 pages numériques de AFRALO, 190 la société Internet Bangladesh chapitre xxx, 191 la société Internet xxx et 192 chapitres Internet du Japon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Matt, on vient de me dire aussi que c'est Natalie qui est chargée de cela. Alors Natalie je l'ai demandé simplement par rapport à l'organisation qui suive le processus d'accréditation en ce moment, si on avait des ALSes qui pourrait approuver les fêtes du nouvel an.

HEIDI ULLRICH:

Merci Olivier, Nathalie n'est pas sur cet appel en fait on a un appel en ce moment et c'est elle qui s'occupe des candidatures qui ne sont pas sur cet appel, et je pense que c'est à propos de tout

processus d'accréditation et pour ceux qui suivent ce processus d'accréditation pour le moment, c'est une voie rapide pour pouvoir accéder au sommet de Londres et on verra ce que l'on peut faire dans la prochaine semaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Comme vous le savez la date de clôture pour les candidatures qui pourront finalement venir à vendre étaient le 31 décembre et donc c'est la fin de l'année, il y a des gens qui lèvent la main et donc on va passer à la queue.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier, c'était pour vous dire que le chapitre de la société Internet du Kenya, nous allons recevoir un avis de leur part bientôt et on espère que le vote sera lancé avant la fin de l'année de façon que cette accréditée avant la fin du mois de décembre afin qu'ils puissent venir à Londres, et pour age numérique nous n'avons pas encore reçu la diligence due. Donc j'ai bien peur que ce ne sera pas possible qu'ils participent à la réunion de Londres, c'était le première Sujets abordés. Le deuxième c'est que si nous pouvons faire une exception ou un effort exceptionnel pour que les grands nombres possibles des constats soient accrédités avant de la fin de l'année parce que c'est une occasion unique pour ces ALS de pouvoir participer et de venir au sommet de Londres, surtout pour ceux qui rentrent en ICANN. Donc c'est une période

difficile et dont il faut faire un effort spécial pour accréditer ces ALSes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Est-ce que d'autres commentaires là-dessus? Alors je pense que il y a plusieurs personnes qui veulent prendre la parole et je sais que plusieurs pays sont bien représentés au niveau de ces ALSes accrédité, et je voulais ajouter quelque chose et je sais que plusieurs organisations travaillent actuellement sur la liste des ALSes qu'ils ont et qui sont en train de mettre en place un processus qui existe déjà depuis un moment pour accréditer leur structure At-large et faire un peu de nettoyage dans leur liste, je pense que c'est bien que les RALOs contrôle de ces listes dans ce que nous avons mise maximale de nombre de gens qui peuvent participer à la réunion de Londres et par conséquent nous avons besoin d'avoir une liste claire des gens qui vont participer puisqu'il y a un grand nombre de participants qui vont se présenter, mais cela ne veut pas dire et ce n'est pas parce que nous avons une centaine de candidatures que nous en une centaine de représentations pour pouvoir aller à Londres et certainement ils leur a qui vont être refusés et dont je suis content de voir que ces processus avancent.

HEIDI ULLRICH:

Olivier, vous voulez que je lis le message de xxx? Il imposait donc deux questions est la première septembre l'exception de la

réunion de Londres qui n'est pas encore ouvert et comment les visages des membres peuvent être facilités pour l'enregistrement, et comment je fais pour m'enregistrer pour la réunion de Londres?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Pour la Réunion il va y avoir un système d'acceptation qui va être ouvert et je pense parce que je les fais moi-même et parce que vous allez devoir aller sur le site d'enregistrement, et voir la partie de Singapour et lorsque vous êtes entrés ou connectés etc. on va vous demander pour quelle réunion vous voulez vous enregistrer et à ce moment-là vous vous inscrivez pour la réunion de Singapour et de Londres et vous verrez que celle de Londres figure déjà sur le site Internet. En tout cas c'est ce que j'ai arrêté mon expérience et vous pouvez vous enregistrer pour ces réunions.

ALAN GREENBERG:

Par rapport en ce dernier point, l'inscription est sur le site Internet peut dire seulement que vous êtes intéressés. Il y a d'autres procédures à mettre en oeuvre pour s'assurer que votre ALSe ou votre représentant va pouvoir se rendre à la réunion. En ce qui concerne la réunion de Londres justement nous avons un processus de sélection des membres du conseil de At-large, et le RALO a décidé et doit décider si il doit voter ou ajouter un candidat à la liste, pour cela il faut organiser un vote formel et il faut voir quels sont les délais se pour être sûr que on n'a un

quorum et que chacun va jouer le rôle nécessaire, on a encore pas mal de temps mais il faut et c'est très important d'entre de contrôler vos listes deux ALSes et voir les personnes ou les représentants qui ne peuvent pas ou n'existent plus ou qui ne sont pas là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Je suis d'accord avec vous, et maintenant nous avons Alberto qui veut prendre la parole.

ALBERTO SOTO:

Merci Olivier, et donc outre le contrôle des ALSes. Dans notre cas j'ai une question, on m'a posé une question pour l'inscription de la réunion de Londres, et si des membres de l'ALSes ont reçu leur formulaire d'inscription, et donc on pourrait éviter en mangeant devant ALSes d'avoir ce type de problème si directement en s'occuper nous-mêmes de faire leur inscription.

TIJANI BEN JEMAA:

Je voudrais faire commentaires sur ce que Alberto vient de dire, il a dit que les représentants de se ALSes ont déjà reçu leur formulaire d'inscription pour Londres. Pour le moment il ne s'agit que d'une enquête et, on demande aux gens qui va participer au sommet et on leur demande de nom et c'est la seule chose que nous avons pour le moment, je voudrais qu'il nous explique un peu ce que ses collègues ont répondu.

ALBERTO SOTO:

Daniel a reçu cette information et c'était le représentant précédent de notre ALSes, il a reçu cette information et il m'a dit cela est donc j'ai répondu à cette invitation en disant que nous avons changé de représentants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Avant de fermer ce sujet, en ce qui concernent le vote des ALSes quand il s'agit de périodes de vacances. Nous savons que nous allons prendre davantage de temps et je pense que le comité de ATLAS2 va peut-être pouvoir discuter au début du mois de janvier, et voir si on a quelques jours de plus pour voter afin que ce vote prenne place et certaines d'entre nous ne savent que ICANN ne prennent pas de vacances entre le 24 et la fins de l'année, donc c'est difficile d'organiser les choses à cette époque-là parce que il y a beaucoup de choses à faire et je pense que on va continuer d'avancer, et donc le comité d'organisation de atlas2 de reprendre la parole, et avant de continuer je vous les félicitais la fédération comorienne des consommateurs et dire que Matt va devoir prendre quelques cours de français et si il y a d'autres ALSes, je voudrais aussi féliciter xxx c'est bien d'avoir davantage de représentants du monde entier et dont les membres des ALSes qui sont très importants pour la fonction des multipartites ascendantes. Maintenant on passe au prochain. De notre ordre du jour, donc on passe aux rapports et je pense que on va prendre un

petit peu plus de temps que d'habitude et en un autre rapport de liaison, la GNSO, la ccNSO et la liaison de ALAC.

ALAN GRENBORG:

Je vais être très bref, en ce qui concerne le rapport de liaison je propose aux gens de regarder directement dans la page utile de choses qui sont très importantes, c'était une réunion extraordinaire quand beaucoup d'entre vous le savent la GNSO a été très bureaucratique et n'a pas pu avoir un consensus complet et l'approbation complète du groupe des parties prenantes et cette fois-ci il y a trois choses qui sont apparues avec la capacité de consulter les cours de partie prenante et ces choses on ne sait pas si elles ont été acceptées ou d'abord le fait que le président doit prendre quelques actions, le ton de la réunion inchangée et principalement à cause au niveau conseillé et c'est vraiment très encourageant. Une autre point c'est que Jeff a présenté sa démission et son remplaçant a été nommé et c'est l'ancienne maison de ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, nous allons passer à la liaison de lave ccNSO et Maureen vous avait la parole.

MAUREEN HILYARD:

Merci Olivier, je pense qu'il y a un problème d'écho.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Si vous avez le sens de votre ordinateur qui est allumé vous devait l'éteindre.

MAUREEN HILYARD: Excusez-moi, j'ai rapporté mon rapport qui est en ligne. J'ai été en contact avec l'équipe de la ccNSO et on m'a demandé xxx ALAC, est ce que vous considérez et nous avons considéré tous les problèmes qui ont été abordés ici et je vais entrer en contact avec Cheryl en ligne pour m'assurer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, les interprètes ils ont eu un problème pour vous traduire, et nous passons à la prochaine liaison de SSAC.

JULIE HAMMER: Il y a eu de rapports de SSAC après Buenos Aires, et depuis participer à plusieurs rapports qui ont été diffusés et plusieurs travaux pour compléter et finir le rapport.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, est-ce que il y a des questions à Julie Maureen. Donc si vous voulez entrer sur la page Wiki, je vous invite aussi à lire ce que il est sur cette page, et plusieurs RALOs travaillent en parallèle

est il y a un échange de meilleures pratiques entre ces groupes de travail.

CHERYL LANGDON-ORR: En ce qui concerne le sujet des paramètres, le rapport aborde cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, donc je voulais que la page soit mise à jour pour avoir toutes ces informations diffusées sur la page. Nous avons passé au prochain point. Et donc nous avons tous ces rapports et nous verrons ensuite le rapport du groupe de travail, donc les leaders et les liaisons qui doivent publier le rapport fait vraiment très utile notamment pour les commentaires que vous faites, et c'est intéressant pour nous de voir tout cela près de la réunion. Et maintenant nous passons à un autre point de l'activité et de développement de politiques de ALAC et nous avons une série de points qui semble diffusé dans notre ordre du jour est certain ils ont été soumis hier et puisque nous avons pas beaucoup de temps nous allons voir d'abord les points développés par ALAC, est le premier point de ICANN concernant la vision est la mission de ICANN, je crois que Tijani veut prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Je me suis engagé à faire cette version, et j'ai jusqu'à 31 janvier et dont on a un peu de temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, ensuite on a les spécifications est la proposition pour la spécification 13 pour l'apport d'enregistrement de ICANN, je pense que Alan va pouvoir nous dire de quoi il s'agit.

ALAN GREENBERG: C'est une spécification pour un TLD qui a été proposé pour une marque de TLD.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je regarderai et je ferai mes commentaires, ensuite on a les commentaires de la communauté et par écrit la demande de commentaires de la communauté par écrit pour les recommandations du groupe de travail de la région géographique, donc on a un rapport final erroné donc à la dernière partie de ce commentaire de la communauté, je sais que Tijani a écrit une déclaration là-dessus, la demande donc aborde une série de questions et je sais que il y a eu une opposition de la part de communauté contre ce rapport final est il y a eu un questionnaire qui a été envoyé et qui a été présenté sur le wiki, alors à ce que vous voulez dire quelque chose là-dessus Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier, c'est très grave parce que le délai c'est pour le 31 décembre et en ne doit se végéter pour faire sa déclaration et je

devrais commencer à la faire demain, ce n'est pas difficile quand vous l'avez dit et c'est une question est mort et s'est engagé à travailler avec moins, et c'est moi qui n'a pas fait le travail que je devais faire et je m'en excuse je pense que ce groupe de travail a fait un bon travail parce qu'ils avaient de rapports intérimaires, et les commentaires de la communauté étaient très clairs et ils les ont analysés et ce rapport final est plus au moins la satisfaction des commentaires de la communauté. Donc je pense que ce n'est pas difficile à faire mais il faut le faire et je m'en occuperai et merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, je vois que Fatima de prendre la parole.

FATIMA combronero:

Merci Olivier, je voudrais me porter volontaire pour travailler avec Tijani et Maureen sur cette déclaration concernant les régions géographiques, c'est une question très importante pour NARALO et je vais me porter volontaire.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci Tijani du travail que vous avez fait, et si je devais contribuer à ce type de rapports il faut penser aux régions et à leur représentation et du point de vue culturel je pense que chaque région en particulier doit pouvoir prendre part à ce propos et

j'aimerais encourager et je pense que vous encourager à faire ce travail se sera très utile pour tout le monde.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Tijani j'espère que vous avez réussi xxx parce qu'on a de gros problèmes.

ALAN GREENBERG:

Je peux dire que je suis tout à fait d'accord avec Tijani, il y a eu une discussion concernant le rapport géographique de la dernière réunion de la semaine dernière, il y a eu des commentaires il ne s'était pas assez occupé de xxx dans son ensemble et qui demandait pourquoi il fallait que l'on est quelque chose aussi flexible et quelque chose qui permettrait aux territoires de changer de région géographique, donc je pense que cela va avoir un impact et c'est pour cela que je pense que ce rapport est très important et que des commentaires sur ce point sont tout à fait souhaitable.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Si plus personne ne veut prendre la parole sur ce sujet, je pense que on ne peut passer aux points suivants qui est la mauvaise utilisation du WHOIS. Je ne sais pas si Carlton est arrivé parce qu'il devait participer à notre téléconférence, si vous voulez on va passer au point et quand Carlton arrivera il va nous donner des détails sur cela, et la protection des IGOs et ONG des identifiants

sur ce point pour tous les gTLDs et les recommandations, je ne sais pas si il y a eu un rapport concernant les identifiants de IGOs, on a toujours le même commentaire public alors est ce que Matt vous pouvait nous aider sur ce point?

MATT ASHTANI:

Non il n'y a rien de nouveau.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Je vais donner la parole à Alan Ourcq il nous dise si nous devons envoyer une copie ou une réponse au conseil sur ce point.

ALAN GREENBERG:

Le rapport qui a été adopté à donner à la déclaration finale qui doit être approuvée par la GNSO, et ensuite passer pour la présenter aux commentaires publics avant de prendre toute action, et c'est intéressant de voir que on l'a écrit au GAC pour lui demander son opinion et lorsque on approuve la déclaration finale, cette approbation que l'on va approuver en fonction des modifications par ce que il y a des modifications dans leurs rapports actuels qui doivent être soumis comme déclaration minoritaire et présentée au conseil, et la déclaration que nous avons fait ce que nous avons approuvé et que nous voulons retirer la possibilité que cela ne soit pas applicable et cela était soumis et il y a une série de déclaration minoritaire et la déclaration minoritaire dit que puisque le GNSO présente au conseil, le conseil

peut approuver et il s'agit de règles qui sont nécessaires étant il y a une série de règles qui ne sont pas complètes et qui seront nécessaires étant que le conseil doit prendre une décision dans ce sens, et notre déclaration fournit certains conseils puisque ils sont à notre avis des principes qui doivent être suivis par la prise de décision, et donc nous avons envoyé cela au conseil est ALAC a déjà approuvé ce qui a été envoyé au conseil et maintenant nous devons mettre en place des actions sur ce point et nous devons envoyer une lettre au président du conseil disant ce qui a été dit ou reprenant ce qu'on a été dit, et je suggère et j'ai déjà envoyé quelque chose à ce propos à la liste d'e-mail avant cette réunion et je suggère que Olivier envoie et animé au conseil disant que ALAC veut attirer l'attention du conseil sur la déclaration faite par ALAC concernant le rapport, et qu'il inclut la déclaration actuelle, cette déclaration vous la trouverai dans la déclaration dans les pages 12 à 30 je vais envoyer par e-mail, donc je suggère que Olivier envoie une lettre avec ce contenu que je viens de vous mentionner à moins que quelqu'un pense que cela ne doit pas être fait et je pense que cela a été déjà formellement approuvé par ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Allan pour ces explications car c'était vraiment très clair, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous proposez et je pense que remplacer une action à suivre dans ce sens pour que Olivier envoie une lettre au conseil avec une déclaration est une copie avec une déclaration. Alors ce qui est entre les pages 12 et

13 sauves le titre de déclaration minoritaire qui devrait être remplacée. Donc je doit envoyer une lettre au président du conseil avec une copie de la déclaration sur les IGOs et ONG sur leurs identifiants entre les pages 12 et 13 des rapports de minorité de ALAC pour le rapport final du groupe de travail, c'est bien ça?

ALAN GREENBERG:

Oui c'est bien ça, cela devrait être une copie de la déclaration minoritaire pour ne pas comprendre tout le monde.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Vu que on a déjà accordé sur cela, on ne va pas demander ce sujet et je pense que ça correspond bien à la capacité que l'on a affaire des commentaires non seulement lors des périodes de commentaires publics mais aussi directement au conseil d'administration et de leur remettre les déclarations à chaque fois que on doit le faire xxx sur quelque chose qui porte sur ICANN et on ne peut pas faire n'importe quel commentaire. On a maintenant le rapport préliminaire du groupe de travail de ma ccNSO sur la révocation, à laquelle en train de voter sur cela et on vient de commencer le vote est en fait cela devrait être voté actuellement par ALAC alors je vous demandais tous de voter sur cette question, je sais que on s'approche déjà de Noël et on n'a pas vraiment d'énergie mais Matt est en train de poursuivre, alors priés de voter et on ne peut pas vraiment travailler comme ça, il y a vraiment des rappels que Matt m'a donnés pour ce vote, et il me

dit ce que il y avait une tache pour les participants de ALAC agissait que d'une façon si il y aurait des nouveaux arrivant...

TIJANI BEN JEMAA:

Je voudrais dire que le point C les commentaires publics qui sont ouverts de la partie point D, en ce qui concerne les commentaires pour cela en ce moment on pourrait le faire en public, alors lorsque on parle de commentaires publics ouverts je ne sais pas ce que c'est exactement.

MALE:

Je ne sais plus où vous en en ce moment, c'est un indice qui demande à propos des questions ouvertes en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

On inclut cette session parce que parfois au moment de l'appel ALAC nous a montré que on ne peut pas voir ce qui ouverts actuellement et c'est ce qui se passe avec les questions ouvertes en ce moment pour voir si il y a des commentaires pour suivre les commentaires.

TIJANI BEN JEMAA:

avant, on parlait de commentaires que l'on voulait faire pouvoir qu'il cherchait cela et on disait parfois que ce n'était pas nécessaire de faire des commentaires, donc tous les

commentaires nécessaires et que les ensembles sous un même point, et les commentaires publics actuellement...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: On a eu beaucoup d'écho et on ne vous a pas entendu et on n'a pas entendu afin de votre phrase.

TIJANI BEN JEMAA: Je disais que on pourrait le faire ensemble à chaque fois on devrait faire des commentaires et que xxx n'aurait pas besoin de faire des commentaires sur cette déclaration, et si vous voulez on peut maintenir le même titre et puis parler de commentaires publics actuellement ouverts sur lesquels ALAC ne doit pas faire de commentaire peut-être que on peut le faire dans d'autres réunions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui c'est clair, je suis préoccupé par le délai en ce moment et je voulais vous rappeler tous sur l'espace de travail d'engagement précoce, il y a une période de commentaires publics qui s'approchent de nous et je vois que la plupart de ces périodes ont déjà été près de nous, et maintenant nous avons passé à la partie suivante de notre ordre du jour et c'est la reconnaissance du travail du groupe de travail avec l'analyse de stabilité et le groupe intercommunautaire qui a été créé il y a quelques ans déjà, je ne suis pas très sûr mais je suis sûr que Cheryl va pouvoir nous

raconter exactement comment cela a été fait, elle a été la coprésident du groupe de travail le groupe a créé un rapport assez compréhensif sur le message de l'analyse de sécurité et de stabilité du DNS, on a le cadre de gestion de risque qui a été créé par un consultant et le groupe de travail a interrompu son travail pendant un an à cause de son processus pour le DNS avec le cadre de gestion de risque et le groupe de travail a perdu beaucoup de membres récemment, c'est un processus qui continue en fête et qui devrait travailler au niveau du groupe de travail et vu que on envoie du travail à d'autres organisations qui ont une charte parallèle, on a des consultations de ALAC et ccNSO etc. il y avait des copies qui ont été envoyées à d'autres organisations... Et voilà pourquoi on a inclus dans notre ordre du jour en ce moment c'est la ratification qui porte sur les mesures du groupe de travail, l'idée est de permettre au choix de conclure ou de le mettre à jour et jusqu'à présent je comprends que la GNSO ET lui donna ccNSO a accordé de permettre la fermeture du groupe de travail.

ALAN GREENBERG:

Si vous pouvez voir le chat vous pouvez peut-être partager avec vous ou je peux vous produire un lien, et peut-être inclure la plupart des motions mais pas la partie final, j'ai vu la partie des résultats principalement la GNSO a mis à jour son rapport selon la charte en a demandé de fermer d'autres groupes et d'informer les coprésidents et les autres groupes qu'ils avaient fait cela, et finalement ils ont résolu que ils allaient reconnaître la lettre et reconnaissait le groupe de travail qui serait accepté par les

coprésidents du groupe de travail et qui recommandait en ce moment la on ne prenne que des mesures dues au conflit même si le rapport parle des étapes à suivre, on a décidé de ne pas les faire vu au conflit avec les actions de conseil, ces dernières parties ont été achetées pendant la réunion et ils ne font pas parti de la mention de la charte et j'ai suggéré que ALAC devrai prendre des mesures avec les modifications à apporter.

CHERYL LANGDON-ORR:

Je vous dirais que le 12 novembre 2010 la charte de ce groupe de travail a été approuvée, donc cela a duré pendant trois ans et je vous les mentionnais pour le procès-verbal... En tant que partie de ce groupe de travail et je pense que on a ceci à suivre pour ces questions devront de travail et on devait le faire avec toute la ccNSO et je pense que c'est un modèle que on devrait reprendre, mon soutien de la GNSO et de son travail et je pense que leurs approches pour l'évolution c'est important et que ça ne devrait pas être trop direct par ce que Olivier si vous vous rappelez les membres de la ccNSO sont très actifs avec les membres de la communauté ccTLD et pas du conseil de la GNSO directement, problème c'est que un manque de clarté... Suivie de l'approche de la GNSO et donc je suggérais que ce qu'il faisait part et de ce comité pourrait aussi avoir un opinion là-dessus, mais je pense que on ne devrait pas le faire mais de façon trop conclusive et de façon que on ne pourrait pas revenir en arrière, la sécurité devrait pouvoir permettre de recomposer le groupe et ce pourrait aussi être utile dans l'avenir et peut-être que on aurait un modèle

intercommunautaire et on pourrait bien le garder comme exemple.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

J'ai une question pour vous sur les procédures, est-ce que les autres ont voté pour le groupe de travail même pour qu'il soit permet en quelque sorte avec la cession de cette charte? Dont on parle d'adoption et de notification de l'adoption aux coprésidents du groupe de travail si cela doit être fermé, alors est-ce que vous dites que on ne devrait pas fermer le groupe de travail concernant les résolutions que on devrait avoir?

CHERYL LANGDON-ORR:

Je dirais que ça devrait être suspendu en instance de nouvelles actions intercommunautaires de l'avenir, et avoir un mécanisme pour que ce groupe de travail soit établi si nécessaire.

ALAN GREENBERG:

La GNSO parle du 2.4 et ce n'est pas sur la fermeture du groupe de travail et je suppose que cela suffit.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci Alan, c'est pourquoi la GNSO sait cela.

ALAN GREENBERG:

La GNSO a aussi exprimé un opinion à travers plusieurs personnes bien que cela n'a pas été inclus dans la motion, mais il disait que la lettre des coprésidents devraient être respectées et c'était pareil pour la recommandation de ne pas continuer à travailler. Donc je suggérais vu que on n'a pas rédigé quelque chose pour se préparer au processus, et que quelqu'un prenne la responsabilité de la GNSO et la rédige pour la publier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan et Cheryl, et je donne la parole à Julie qu'a été très actif dans ce groupe, alors peut-être que alors à un bon commentaire à faire.

JULIE HAMMER:

Merci Olivier, je pense que Cheryl et Alan ont mentionné les points les plus importants, je sens que le groupe de travail pourrait avoir continué sans avoir trop de conflits avec le comité du conseil d'administration, mais cela n'a pas été considéré au moment de prendre cette décision et à ce moment-là on n'aurait pas pu le faire non plus et en disant cela j'ai dit à plusieurs reprises que pour la prochaine étape de travail qui était considéré, il devrait nécessiter d'autres outils pour se rappeler au sein du groupe est en fait ce serait un défi de l'énergie du groupe qui était en train de diminuer... Et ils avaient d'autres travaux supplémentaires qui ont été importants de suivre mais en fait je

sens que si on laissait la possibilité de reprendre ce travail pour voir où finit le travail du comité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Julie, je vois que Cheryl est d'accord et je pourrais peut-être demander à Alan il va rédiger une déclaration pour modifier la résolution de la GNSO EN TANT que recommandations, et puis de le présenter à ALAC. Je voulais aussi ajouter une autre précision et pendant que les gens décident si ils veulent lever la main pour poser une question à cette question au pain, je vous les clarifie que en fait ALAC a déjà fait un commentaire sur ATRT2 concernant une partie du travail de ATRT2 qui portaient sur la révision de la stabilité et sur la résidence de la stabilité et la sécurité et c'est le groupe de travail de l'équipe qui portait sur cela, et le travail du cadre de gestion de ce conseil qui devrait avoir fini avec xxx est la préoccupation est que en fait xxx ICANN devrait concevoir les risques de DNS qui est modifiée par le cadre de gestion du risque du conseil pourra ICANN, ce sont deux aspects complètement différentes, une déclaration de ALAC a ATRT2 a été envoyée et qui a été noté. Alors il n'y a pas de recommandations qui surgissent de cela parce que ATRT2 n'a pas fait de recommandations sur la révision de xxx, et si puis il se préoccupe ce que beaucoup vont lire le document et je vis ici se résumer avec des recommandations mais qui n'inclut pas les observations et je ne sais pas très bien comment on doit considérer cela.

ALAN GREENBERG:

Par rapport à ce que Olivier disait, je ne pense pas que ce n'est pas pertinent mais ce que l'ATR2 devraient faire c'est de commencer ce récit le personnel suit au pas les instructions et si le conseil aborde des recommandations de xxx du comité de révision, et notre travail n'est pas de faire des commentaires sur l'assistance, je dirais que l'équipe de révisions pourrait publier des recommandations disant que le conseil d'administration ne devrait pas prendre des mesures qui s'opposent aux recommandations ou en tout cas si ils le font ils devraient le dire est que en fait c'est le travail de la prochaine équipe de révisions xxx et pas de xxx. Ce que Olivier dit est totalement vrai et je ne pense pas que cette fois le travail de ATR2 c'est de faire des commentaires si ICANN s'occupent bien des questions de sécurité et de stabilité, je crois que ce n'est ce qui correspond à ATR2 et ce n'est pas leur travail.

EVAN LEIBOVITCH:

Je suis un peu perdu, xxx adobe connect fonctionne pas très bien, est ce que tu peux nous dire Julia ou on est avec Heidi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

J'attends qu'on m'appelle.

HEIDI ULLRICH:

Julia, est ce que tu peux nous dire ou on est dans l'appel avec Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je vais être de retour dans dix secondes.

JULIA CHARVOLEN: On doit appeler Olivier, on va avoir le bon numéro.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Et on vient de m'appeler sur mon bon numéro, merci Julia, Ce que Alan avait dit, puise que j'étais dans adobe connect, parce que on est probablement pas d'accord sur le faite que le type de SSAR son travail est correcte, et que la mise en œuvre n'a pas été fait correctement, voila c'est ce que la déclaration d'ALAC dit, et c'est ce que la remarque figure, et la révision fait par le ATRT2, et concernant le RSSA, on reprendra ça dans la réunion dans cette après midi plus tard, oui je pense que le problème de l'ATRT2 ne va pas faire de recommandation sur la mise en œuvre de SSRT, on peut faire des recommandations, mais le conseil ne s'occupe pas correctement, ou ne traite pas correctement, et l'équipe de révision n'a pas traité comme il faut par le conseil, en tous cas par les opinions.

Très bien je m'excuse des problèmes techniques qu'on a eu, et nous allons continuer a avancer, et si personne d'autre, et si personne n'est contre cette suggestion, pour que Alan ne fasse un copié collé de la résolution de la GNSO, adopté en fonction de la discussion d'avoir eu aujourd'hui, est ce que vous pouvez faire cela après les vacances, c'est-à-dire afin la fin d'année, on pourrait commencer a voter cette semaine, et comme ça régler cette question, il faudra que ce soit fait afin la fin d'année.

ALAN GREENBERG: Je vais faire cela avant les vacances, avant la fin d'année.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Très bien, on est tous d'accord, et nous allons maintenant passer au point suivant, et la sélection de la liaison d'ALAC a adot Mobi, c'est un point qui existe depuis longtemps, parce que nous avons une liaison il y a trois ans, cette personne a quitté ALAC, on lui a offert un travail très bien payé, en tous ce qu'a gagné pour ALAC, et maintenant on a une fonction pour un poste vacant, et pour point Mobi, on a discuté pour nommer une personne heureusement, nous avons repris contact avec point mobi dans les dernières, et maintenant il y a des mouvements actuellement dans l'espace de point mobi on nous a demandé de fournir le nom de cette liaison d'ALAC, il y a trois candidats qui ont été nommé, qui ce sont présenté dans cette discussion a eu lieu lors de la réunion de l'équipe d'ALAC de leadership.

Et comme nous avons parlé lors de la dernière télé conférence d'ALAC, cette équipe qui a été réuni en télé conférence a discuté des candidats, et cette équipe est entré dans une discussion en chambre, et puis ils ont continuer cette discussion par email, donc on est arrivé a la conclusion qu'il y a 3 candidats: Eduardo Diaz, xxx, et une troisième personne, et on a fait une introduction pour ces trois candidats, donc la présentation, et la discussion a eu lieu concernant l'expérience de chaque candidat, qui a donné lieu a la suggestion de xxx pour assumer cette position parce que nous savons qu'il a beaucoup d'expérience dans l'industrie de mobile, et

que il serait donc la personne indiquait dans ce sens pour travailler sur les données mobiles..etc

Donc voila on est la, et je suggère que ALAC propose la nomination de xxx pour ce poste de point mobile, et donc je vais vous donnez la parole pour vos questions, et vos commentaires, si quelqu'un a un commentaire donc vont entrer, et a ce point mobi, ici ce n'est pas quelque chose de publiable, nous devons arrêter l'enregistrement et passer de travailler a huit clos pendant cette partie de la réunion, alors est ce qu'il y a des commentaires, est qu'il y a des questions?

Bien je vois que personne ne lève la main, d'accord, je propose l'on a un consensus concernant la nomination de xxx a ce poste de liaison de point mobi, est ce que quelqu'un peut soutenir cette motion.

EVAN LEIBOVITCH: Oui celui qui soutient.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Donc je vais demander quelqu'un qui est contre cette nomination, je pense qu'on a le consensus ce qui signifie, que si on est tous d'accord a moins que quelqu'un ne peut pas être d'accord, en ce moment la levez la main tout de suite, et exprimer son opinion, et pourquoi cette personne est contre la nomination de xxx, je vois beaucoup de points verts sur l'écran, je vois une croix rouge quelque part, je vois

d'applaudissement, je ne vois pas de croix rouge, pardon, donc on peut dire, on peut décréter que xxx va être en liaison de point mobi, je pense que c'est une position, Heidi vous pouvez nous rappeler quelque détails sur cette xxx.

HEIDI ULLRICH:

C'est une fonction pour un an, position pour un an, et donc il faut fournir des conseils concernant la mise en œuvre de tout ce qui concerne les mobiles, et les xxx..etc.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Donc bravo, on félicite xxx pour sa nomination, je crois qu'elle n'est pas sur cette télé conférence, sur cet appel, donc il faudrait lui dire, l'avertir et il va commencer tout suite a travailler je crois qu'on est un petit peu en retard, et dans cette nomination, donc on commencera tout de suite a travailler, et nous ferons un fusible, et nous allons dire a point mobile ce qui s'est passé, et donc je vais mettre une action a suivre d'Olivier pour écrire a point mobile pour mettre au courant de cette nouvelle liaison.

On passe à un autre point suivant de notre ordre du jour merci à tous, et notre prochain point est donc les points pour la discussion on a l'équipe d'élaboration des groupes de travail de la communauté d'intercommunautaire de non PDP, je crois que je vais demander a Alan de prendre la parole la dessus, et plus au courant que nous, je crois qu'on a reçu un email de Jonathan Robinson, du président du conseil de la GNSO comme vous le savez la GNSO a travaillé sur une définition

assez longues, sur le ce qui est le groupe de travail intercommunautaire et comme il y avait des préoccupation au sein de la GNSO, et peut être, et disons que d'autres personnes travaillent a l'élaboration de ces directives, peut être que quelqu'un d'autre devrait participer a cela dans l'élaboration des principes aussi, donc comme vous le savez nous avons parlé il y a un de travail intercommunautaire qui va travailler sur la gouvernance d'internet, et on parlera plus tard, donc on niveau du conseil de la GNSO, et pour faire cela correctement, et en même temps peut être c'est l'occasion pour nous tous de participer au groupe de travail intercommunautaire, et de modifier certains principe le concernant.

La discussion ici est élargit, nous avons le temps pour contacter le conseil de la GNSO pour certains déclaration, et certains observations, que j'aimerais faire au début du mois de janvier lorsque le groupe de travail intercommunautaire d'internent va commencer à travailler, j'aimerais qu'on puisse les recontacter, je vais vous donner la parole pour les commentaires, Alan Greenberg vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci Olivier, il y a beaucoup de bruit qui vient de quelque par, je suis pas d'où.

HEIDI ULLRICH:

Nous sommes entrain de régler ce problème.

ALAN GREENBERG:

L'origine de tout cela, c'est après le chat, la GNSO a créé une liste concernant ce qui est important sur ces groupes de travail intercommunautaire, il y avait une série de points, et la GNSO, et d'ALAC, disons que la GNSO ne devrait pas faire cela tout seul, c'était un effort de la GNSO que aucun xxx dans des autres groupes, ALAC a réagit négativement, on ne l'a jamais fait de cette manière informel, et la ccNSO a fait une longue liste des problèmes qui est importants pour la ccNSO pour créer des groupes de travail intercommunautaire, et ce travail a maintenant été créé avec la ccNSO et la GNSO, et avec la participation de toutes les xxx a participer.

Puisque nous pensons que nos groupes de travail intercommunautaire sont importantes et comme nous avons fait des commentaires négatives sur la condition initiale de la GNSO, et de la ccNSO mais que nous avons jamais fait cela formellement ce qui a donné un lieu à rien du tout, au niveau de ce groupe que nous ne participons pas activement, nous ne pouvons que nous critiquer nous même s'il n'y pas de résultat, donc je pense que nous ne pouvons pas, faire cela de nouveau et dire on n'aime pas ce que vous faites, on refuse de nous aider, je pense qu'on doit nommer des personnes dans ce groupe qui vont travailler et voir de participer dans le domaine des groupes de travail intercommunautaire, si quelqu'un est contre en ce moment la, donner notre opinion, je pense qu'il nous faut participer activement, il nous faut participer, et mettre la main à la pâte.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan, je vois que Cheryl Langdon-Orr est d'accord avec vous, il y a d'autres personnes aussi, qui sont d'accord avec vous, je crois que il va falloir créer cela, je vais vous demandez de faire un appel a candidature comme ça nous pourrons ensuite fournir des détails pour la ccNSO. Je pense que c'est très important de participer, et s'assurer que ce n'est pas seulement une question abordé par la GNSO.

ALAN GREENBERG: Assurez-vous que vos noms soient sur la liste, si vous vous portez volontaire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je pense que nous sommes tous d'accord dans ce sens, je vais demander au personnel de l'ICANN de faire un action a suivre, et sur ce point, et sur le point 9 du notre ordre du jour, donc une action a suivre, j'aimerais concernant le point 9 de notre ordre du jour.

ALAN GREENBERG: Je crois qu'on besoin plus d'une seule personne, d'une personne qu'il a une certaine expérience dans le domaine du groupe de travail de l'ICANN, et je pense que ce serait bien d'avoir d'autre gens qui participe, on besoin de beaucoup de gens ici, je suis sur la liste de groupe de travail, je pense que je ne pourrais pas participer, la j'ai d'autre choses a régler, je suis dans cette liste mais je pense qu'on a besoin au moins d'un autre participant actif, et il faut qu'il soit quelqu'un avec une expérience.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan, Cheryl veut prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Je pense qu'il faut participer à ce groupe de travail, la comité d'At-Large doit être présente, et donner son opinion.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Cheryl, est ce que je peux demander s'il y a une limite concernant les participants concernant ce groupe de travail, je vous demande cela parce que je manque de nouveau, on a toujours la même personne qui travaille dans les groupes de travail, et comme vous savez chaque heure de travail dans la GNSO a un rôle important a jouer on a besoin des gens qui ont de l'expérience, ce qui est important de faire participer les qui ont moins d'expérience pour obtenir cette expérience dans le groupe de travail de la GNSO. Donc je suggère aussi qu'il y a des personnes moins expérimenté.

ALAN GREENBERG: J'ai dit qu'on a besoin des personnes expérimenté, mais aussi je soutiens aussi les personnes qui ont moins d'expérience et qui se présente, je pense qu'il n'ya pas des limites concernant le nombre de personnes, je ne pense pas qu'il est limité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan, je ne vais pas vous demandez de vous portez volontaire aujourd'hui sur cette appel, mais je vais vous demander de considérer des groupes de travail comme une étape importante, c'est un groupe de travail qui demande certaine connaissance bien sur, mais je pense aussi que vous pouvez acquérir beaucoup de connaissances dans ce groupe de travail, vous allez aussi poser des questions s'il y a des choses que vous ne comprenez pas, ce qui compte c'est l'ALAC soit présente, et nous devons participer, et avoir d'avantage de groupes intercommunautaire qui rentrent, et qu'ils agissent, je pense que c'est très important, et donc que ALAC pouvez travailler dans les groupes de travail intercommunautaire, et de travailler d'avantage dans tous ces groupes de travail intercommunautaire de l'ICANN.

Je sais qu'on a une bonne composante intercommunautaire, et dans le groupe de travail intercommunautaire, et en ce moment la ça nous permettra de faire des recommandations, et ça permettra a Alan de participer d'avantage.

Je vois que Alberto Soto propose s'il peut se présenter, ou se porter volontaire, je sais que tout le travail était en anglais, donc c'est important, je pense que vous maitrisiez l'anglais, on continue et on passe au point suivant.

Donc le point suivant c'est la mise a jour donc le prochain point, et la mise a jour du groupe de travail, et nous allons commencer, j'ai entendu

que Roberto Gaetano est arrivé dans télé conférence, Roberto vous êtes la?

ROBERTO GAETANO: Oui je suis la, vous m'entendez?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je sais que vous étiez a une réunion aussi, est ce que vous pouvez nous donner une mise a jour du comité des candidats en conseil, je vais vous donner la parole en premier, vous avez la parole Roberto.

ROBERTO GAETANO: Je m'excuse de ne pas avoir fait mon rapport mensuel, je vais le faire dans les jours qui viennent, pendant le weekend, et je veux dire encore, ou on est, en ce qui concerne le xxx, et ce qu'il a fait a travers, nous avons une télé conférence, et nous avons eu une réunions face a face a Buenos Aires, cette réunion face a face a été une bonne occasion pour faire beaucoup de travail, nous avons arrivé a un accord concernant xxx, nous avons travaillé en collaboration avec le groupe de travail de Tijani, et nous avons dessiner des règles de jeu, si on peut utiliser ce terme, tous les membres de notre groupe de travail, les dix membres de notre groupe de travail plus moi-même, on a signé un accord de non divulgation puisque nous allons travailler sur du matériel, ou avec du matériel confidentiel, concernant les candidats donc cette engagement la confidentialité est importante.

Nous avons travaillé comme Nomcom, la même manière de procéder, ensuite les candidats, on a parlé, et nous avons finalisé les listes des candidats que l'on a envoyé, et si ma mémoire est bonne, on va la renvoyé jusqu'à la réunion de xxx, et donc maintenant on est dans le processus de xxx des candidats, et pour que ces candidats donc soumettre la candidature avant le délai, mais nous sommes près de délai de posture, et j'ai regardé il y a quelque gens, il n'y avait pas de candidature pour l'instant, la date final, la date butoir est le 26 décembre, donc pour la présentation de candidature, on n'ont pas loin et une autre activité qui a été réalisé.

C'est on a envoyé une lettre qui va être utilisé pour demander des références a des personnes qui ont été indiqué comme référence pour ces candidatures, cela sera fait lorsque des candidatures seront présenté donc avant le 26 décembre, ensuite nous aurons deux jours pour soumettre la liste des ces candidatures, et a partir de la ALAC saura qui sont ces candidats, et vous pourrez commencer la partie suivante de processus, je ne sais pas si vous voulez que je vous donne d'avantage des détails pour cette prochaine étape, mais avant cela je voudrais remercier le soutien que me l'on donné a xxx, et le personnel d'ICANN, et la collaboration que j'ai reçu de Cheryl aussi avec beaucoup de bons conseils, et concernant son expérience de NomCom, et Alan, et Tijani aussi m'ont fait part de leur conseil, onc cette réunion de Buenos Aires a été très utile, et ça nous permet d'avancer beaucoup sur cette question.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup dit Olivier pour votre rapport Roberto, je vais maintenant donner la parole pour les questions réponses, et les commentaires, Sebastien Bachollet vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET: Oui merci Olivier, j'ai posé la question sur le chat, et on m'a répondu, c'est bon donc.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Sébastien, est ce qu'il y a des questions, des commentaires sur la procédure? sur donc cette comité d'évaluation des candidats au conseil?

TIJANI BEN JEMAA: Merci Oliver, ce n'est pas une question, c'est une remarque le travail a réaliser, Roberto je pense que vous devez essayer de voir s'il y a des explications a donner ou quelque chose a faire, pour que les gens puissent utiliser plus facilement la page de présentation des candidatures.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani, vous parlez de l'interface de l'utilisateur c'est difficile, parce que il s'agit d'un formulaire en ligne qui est difficile a rappeler, peut être vous pouvez nous donner votre opinion.

HEIDI ULLRICH: Je dirais lorsqu'une personne clique sur ce formulaire, il faut ensuite appuyer sur l'autre bouton pour être renvoyé à une autre page, pour l'inscription des candidats, mais ce n'est pas vraiment très compliqué.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Heidi, Merci pour la question, et la Remarque de Tijani, une dernière chose à mentionner ici comme Roberto Gaetano l'a dit, les membres des comités d'évaluation pour la candidature au conseil doivent respecter la confidentialité, en ce qui concerne la disponibilité des révisions des 360 degrés, c'est-à-dire il s'agit d'une révision faite par des xxx, avec des 70 à 80 questions c'est un très long questionnaire de collègue de Sébastien, le conseil va fournir les détails d'évaluation, cela va être présenté au président du conseil qui va envoyer cela en ce qui va m'envoyer cela ensuite, donc on va le partager avec le comité d'évaluation des membres du conseil la question ici, c'est est ce que cette information est à la disposition de toutes les personnes qui vont voter, c'est-à-dire les membres d'ALAC, et les leaders régionaux, il y a d'autres questions, je vois que Tijani et Alan Greenberg sont dans la queue, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier, je pense que cette révision de 360 degrés est très utile pour le comité d'évaluation des candidatures des conseils, parce que ça nous donne un meilleur vu de ce candidat pour voir si ce candidat doit être conservé, mais si l'on décide de le rendre public, je ne pense

pas que ce soit juste de publier cette révision de 360 degrés, je pense que ce n'est pas agréable pour ces gens de voir cette révision publié.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je pense que cette révision va être confidentielle, et ça va être partagé seulement avec les membres d'ALAC, et les leaders, mais je pense que c'est un groupe beaucoup plus grand que ce que avait été dit a l'origine, bien mais ce ne sera pas publié sur Google, et ce ne sera pas publié au niveau des moteurs des recherches..etc, mais Alan demande la parole.

ALAN GREENBER: Oui, merci d'abord deux choses, la question sur la révision de 360 degrés, a été déjà utilisé cela implique une révision par tout les membres des conseils, par d'autres gens aussi, donc il faut faire attention ce n'est pas d'utiliser une terminologie qui va donner lieu a un problème de compréhension, il ya eu beaucoup de discussion lors de la réunion de l'ATRT2 et avec des commentaires de Steve crocker, et les conseillers d'ICANN ont dit deux choses importantes peut être qui s'opposent entre elles, et donc l'ALAC doit équilibrer sa décision, un premier point parce que cela était xxx, pour ceux qui choisissent le membre du conseil peuvent tirer profit des connaissances, et de la révision, et des personnes responsables donc cela est conçu pour les personnes qui vont faire face a un choix bien équilibré, d'autre part, il faut que ce soit publié sur Google, et sur un moteur de recherche, donc il faut qu'il y'est une certaine connaissance de cela, l'accord concernant cela, en tous cas des membres des xxx de chaque région, vont pouvoir

peut être partager cette information d'une manière confidentielle avec les votants, mais sans montrer le document les mêmes peut être, pour que ALAC puisse décider mais d'une certaine façon la révision est faite, dans le bénéfice pour ceux qui sont sélectionné, est pour que les prochains membres du conseil soient au courant, et pour que ça puisse être ensuite publié, c'est en tous cas ce que l'on a proposé est maintenant en discussion.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan, c'est une bonne explication, je voudrais ouvrir la discussion, et donner la parole au gens, on peut peut être faire une action à suivre, pour qu'en Janvier on reprend cette question, et on aborde a nouveau ce thème, on peut dire a la fin du mois de Janvier lors de notre prochain appel d'ALAC, cette même question vous sera posé, et il faudra définir, si cette information confidentielle peut être partager entre les membres d'ALAC, et duquel manière si les membres d'ALAC on besoin de signer a l'accord de confidentialité, ou de non divulgation, et en ce moment la c'est quelque chose que ALAC doit décider, donc réfléchissez vite, et il y a des avantages, et des inconvénients de ce coté, et je sais que certaines personnes se prend du souci concernant les accords de confidentialité de non divulgation, parce qu'il y a des aspects légaux, et je crois que tout doit être bien compris, et bien analysé.

Passons au prochain point, je sais qu'il y a des problèmes d'audio, est ce que vous m'entendez maintenant, bien oui merci Tijani.

Alors on va passer maintenant au comité d'organisation xxx, je sais qu'on est en retard, on a plus le temps, il nous faut discuter sur les groupes de travail, donc Eduardo Diaz pouvez vous nous donnez une mise a jour sur xxx.

EDURDO DIAZ:

Pour le procès verbal, bref on peut réunira en appel cette semaine, le comité d'organisation reprendre les décisions finals de l'équipe, et voir quel sont vu, et on a compléter tous les actions a suivre, et porter sur le travail de notre xxx, on est tous réunit sur un endroit centralisé pour pouvoir bien voir ce qu'on va faire, et continuer d'avancer, on a commencé aussi a planifier des événements, et on espère avoir un brouillon xxx de ce qu'on fera dans l'ordre du jour finale, et travailler aussi en janvier pour conclure cela, a certain moment en janvier, vous pouvez après reprendre votre temps, et si vous avez d'autre question xxx.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Eduardo de cette révision, alors tout le monde peut avoir la possibilité de poser des questions s'ils le veulent, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

J'ai une question sur l'information supplémentaire, Eduardo a mentionné les événements, donc nous avons maintenant la proposition des équipes qui est par les groupes de travail des événements, et ça été

envoyé il y a une semaine je crois, et maintenant je travaille avec le personnel, et avec Olivier, pour voir quel est leur préoccupation sur le programme du sommet, la dernière fois alors que vous avez proposé un programme, alors vous avez des commentaires à faire, donc je travaille avec eux pour régler toutes leurs préoccupations pour xxx une nouvelle proposition ceci sera le plus près de la proposition finale que possible.

Maintenant avec la proposition de base, je présiderai avec les autres membres du sous comité ou de sous groupe une nouvelle proposition qui tiendra compte des commentaires d'Olivier, et du personnel, et lorsqu'on décidera avec les sous groupe, quel sera la proposition finale, je la présenterai au comité d'organisation dans l'ensemble, merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani, est-ce qu'il y a d'autre question ou commentaire, bien on n'a pas de main levée, donc je vous dis simplement xxx et répéter, que tout à l'heure ou en fait cette semaine ou la semaine dernière, je pense que c'était le comité d'organisation international de Londres pour la 51^{eme} réunion de l'ICANN se réunit, et ils ont partagé les progrès de l'ATALS2 que je vais raconter, et il reste nos collègues sont maintenant à jour par rapport à ce qu'on fait, bien sûr il y a des coordinations qui ce sont dans cette direction, le département d'engagement des parties prenantes global de xxx travaille avec le comité ou le groupe de travail xxx s'occuper des relations public..etc

Mais je suis très content de voir que cela avance, xxx niveaux ne font pas parties des comités ou des groupes de travail At-Large considéré la

possibilité de vous unir, on a beaucoup de travail à faire, il y a des comités qui n'ont pas beaucoup de personnel, mais qu'ils ont beaucoup de travail à faire, donc l'idée est xxx, donc on aura aussi plein de gens qui vont voir ce qu'on fait, et comme vous savez la réunion de l'ICANN sera la première après la conférence xxx, donc le modèle multipartites sera dans centre d'attention, donc comment on va le considérer, j'espère qu'on verra donc une énorme démonstration du modèle multipartites de travail.

Nous avons maintenant le groupe de travail sur xxx des compétences d'At-Large ce sera une mise à jour de Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier, s'il vous plaît Julia pouvez vous montrer à xxx, merci.

Comme vous savez le groupe de travail de xxx de compétence d'At-Large va définir deux voix pour chaque xxx, pour ce mois à venir, la première voix c'est le programme de renforcement de compétence pour la préparation du sommet, pour le sommet d'At-Large, il a deuxième voix sera les autres programmes, des autres activités des autres compétences, on se concentre maintenant sur la première voix, comme vous savez on a créé un groupe de travail avec le comité d'organisation ATLAS2, qui divise son travail en trois parties, l'une est l'information qui xxx, l'autre est pour la définition de l'équipe du sommet, la troisième partie est pour nous on décide quel sont les secteurs ou les domaines pour lesquels ALSs ont besoin de formation, xxx c'est peut être bien donc on a analysé le résultat de sondage et les membres du comité

d'organisation ATLAS2, et les membres du groupes de travail qui ont besoin des compétences, on fait une analyse, et le résultat maintenant prêt a être utilisé.

Le groupe de travail des compétences ont fait cette analyse, xxx de ces sondages, les sujets qui vont être abordé, et le groupe de renforcement des compétences, pour les ALSs, pour les préparer pour le sommet, ces sujets sont montré dans l'écran, vous pouvez voir xxx, ça définie cette question, la première n'est pas tiré en fait du sondage, mais c'est une question d'urgence décidé par l'ICANN que l'on peu pas ignorer pour ce sommet, donc on a inclus cette question sur ce sujet important, c'est le futur et l'avenir de la gouvernance Internet et l modèle multipartites.

Le deuxième point c'est la politique qui est inclus la stabilité, le troisième point c'est un développement de politique, le quatrième c'est la règle de procédures, le cinquième xxx, le sixième c'est l'acronyme, et le septième c'est la communication, voila les sujets qu'on a identifié, et on définie ces questions au sein du sous groupe, nous avons donné aux gens une semaine pour ajouter, pensez s'il y a quelque chose a ajouter, donc je considère que la proposition finale du sous groupe.

En ce moment on demande a ALAC si veulent se mettre d'accord, pour faire des commentaires, ou des modifications a proposer, pour qu'on puisse un réparer un programme dans le renforcement des compétences.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani, tout le monde peut poser des questions, ou faire des commentaires, en ce moment je vois ALAN lève la main.

ALAN GREENBERG: Merci, des questions pour deux points, pour les règles des procédures, est ce que ce sera des informations des procédures d'ALAC, ou est ce qu'on parle des règles des procédures d'EURALO, et de comment avancer.

Une deuxième question, vous pouvez peut être répondre a cette question.

Cheryl LANGDON-ORR: Non Alan, je n'ai pas pose la question.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan, et merci Cheryl, je vais maintenant répondre a ces gens qui n'ont pas compris.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, c'étaient des questions que les ALSs ont posé, mais elles ne sont pas spécifiées, mais je pense que sera l'information que d'autre sont, on pourrait peut être discuté, on va dire que ça ne peut pas faire partie des programmes des renforcements des compétences, et des informations que l'on peut leur donner, pour les règles des procédures au sein du groupe de travail, je n'étais pas vraiment d'accord avec cette question

de renforcement du compétence, mais la majorité des membres vous voulez que ce soit la, et donc si les ALSs avaient besoin d'information, vous devez leurs fournir des informations si ils demandent.

ALAN GREENBER:

Je pense qu'ils ont besoin d'information la dessus, les règles de procédure de l'ALAC, mais je ne sais pas quel est le bénéfice, on devrait peut être avoir des aspects des ces règles de procédure de l'EURALO et je ne sais pas ou on est avec le processus, ou on sera en ce moment la, on devrait peut être le discuter.

Une autre question que j'ai, c'est les acronymes, ce qui est un peu confus, il s'agit de l'information, et de confiance de sensibilisation, c'est on demande si les acronymes sont bon ou pas, je crois qu'on devrait peut être le reconsidérer, c'est le genre des choses qu'on devrait faire, mais je suis préoccupés de prendre les mesures applicables, et des minutes qu'on pourrait les utilise pour d'autre questions, et de les consacrer a des autres points ou par écrit.

TIJANI BEN JEMMA:

Je pense qu'il y a un petit xxx ici, c'est une question de renforcement des compétences avant le sommet, ou pour préparer les ALSs pour le sommet, les ALSs et les représentants des ALSs ont demandaient d'avoir ce genre d'information, et chaque sujet n'aura pas le même genre de renforcement des compétences, certains seront des xxx, et seront une combinaison des xxx, peut être qu'il pet y avoir d'autres choses, on définie le programme en ce moment, ce n'est pas définie toujours donc

je pense pour les acronymes particulièrement ce sera une plate forme uni a cent pour cent, xxx la dessus, ce n'est pas besoin de diriger les gens pour qu'ils comprennent les définitions des acronymes, c'est clairement écrit.

ALAN GREENBERG: Pardon Tijani, je n'ai pas entendue cette partie, mais j'ai bien compris maintenant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci de cette discussion, on a Eduardo Diaz qui lève la main, Eduardo vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ: J'ai un commentaire sur IPV 4, IPV6, lorsque je vois cette liste de sujet, et quand j'entends parler sur cette migration, pour l'expliquer dans le renforcement des compétences dans d'autres domaines, et que je pense de point de vue de l'utilisateur, je parle de xxx, de fournisseur de télécommunication, et cette migration xxx, nous ce sont pas applicables, juste un commentaire que je vais faire ici xxx, et si vous pouvez faire des commentaires, je vais être reconnaissant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Eduardo, je ne savais pas que vous étiez sur l'appel, je ne sais pas quand vous êtes arrivé, xxx IPV4, et IPV6, la discussion a montré qu'on a besoin de dire au gens, qu'on devait les expliquer, et je xxx de point de

vue, cela passera de renforcement de compétence sur la migration d'IPV.

TIJANI BEN JEMAA:

Par exemple notre xxx Africain, est très xxx il nous aime beaucoup avec le genre d'aspect, donc vous pouvez leur demander de préparer un xxx sur ce sujet, ce serai, on va pas avoir un professionnel de ce type dans cette séance, on a besoin de leur expliquer pour qu'ils comprennent, xxx merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Tijani, je suis un préoccuper, je commence a faire le travail des groupes de travail ici, et on devait discuter comment ça va se faire avec les groupes de travail, je me demandais sur ce que Tijani a préparé une liste provisoire sur des sujets les plus populaires qui font parties de secteurs At-Large avec les questions qui devraient être abordé dans le programme du groupe de travail, je pense pas que le groupe a décidé sur ce sujet, et le travail du groupe de travail, de l'aborder ou traiter l'ordre du jour, je demande dans cette discussion de faire un groupe de travail, et qu'on devrait avoir des commentaires, si vous avez des commentaires a faire la dessus, vous pouvez le faire, si les commentaires sont plus long, on va les envoyer a Tijani par email.

TIJANI BEN JEMAA:

Je ne sais pas si vous étiez sur l'appel des groupes de travail de renforcement des compétences, xxx on a discuté ce sujet, et on les a

discuté en profondeur d'ailleurs, je vous ai dit que je n'étais pas d'accord avec certains de ce sujet, mais quelle est xxx c'est une décision du groupe, maintenant je veux que l'ALAC vois ces questions, et s'ils se mettent d'accord la dessus, si vous avez besoin d'avantage de temps, ce n'est pas un problème, on devait développer ce programme.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani, je ne vois pas de consensus en ce moment, des questions de présent, malheureusement, peut être on devra suivre cela sur la liste du public, je vois que Fatima Cambronero attend dans la salle, depuis un bon moment, et oui donc Fatima Cambronero vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO: J'appartiens a ce groupe de travail, et je pense que nous devons continuer a discuter, sur ce point, mais ce sont les besoins des ALSs, et nous devons répondre a ses besoins, d'une certaine façon, peut être d'entre vous pense que c'est ennuyeux, mais peut être que certain ALSs ont besoin de cela, donc si on veut qui soit prêt a venir a Londres, nous devons nous occuper d'aborder ces points, peut etre une position ce serait de voir d'établir différents niveau d'entrainement ou de formation pour ceux qui ont d'avantage de demande ou de nécessité, et proposer différents niveaux, voila c'est mon commentaire, je vais continuer a participer, et a travailler dans ce groupe de travail, merci beaucoup.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je suis complètement d'accord avec Fatima, peut être une des choses qui pourrait être fait, et je crois que c'est pour cela que les ALSs sont xxx, si de voir si peut être fait a travers un programme en ligne, je regarde par exemple les acronymes, je ne peux pas imaginer une session du xxx, qui analyse les acronymes un après l'autre, on envoie les gens de l'autre coté du monde pour analyser quelque chose qui peut être un xxx ou un document, donc je pense que ce n'est pas vraiment nécessaire, parallèlement cela le processus de développement de politique la sécurité, et la stabilité, et la politique concernant la stabilité, et la sécurité sont importante, est la ce sont des domaines dans lesquels il faudrait avoir des réunions de formation face a face parce que c'est complexe, parce que la ça justifie, voila, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Olivier, je crois qu'il y a un problème ici de compréhension, ce programme dit a former les ALSs pour le sommet, il n'y aura pas, ce ne sera passer en réunion face a face, xxx, des plate formes en lignes, des cours virtuels c'est tellement pour les préparer, c'est pas pour les discussions du sommet, c'est tellement pour la séparation des ALSs.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Ok Tijani, c'est tout a fait différent, Cheryl Langdon-Orr vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci, oui peut être ce sont les problèmes, c'est incorrecte de demander aux participants ce qui les intéresse, et sur cela au niveau régional, lors des réunions régional, et voir quel sont les thèmes, je pense que Tijani l'a dit clairement, mais c'est une liste des points qui pourraient intéresser les ALSs, et ce sont des points sur lesquels ils doivent être informé, ils doivent savoir certains connaissances, certains de ces points doivent être aborder xxx, mais je pense que il faut aussi dire que l'on comprend pas certains mécanismes de bases de l'ICANN, et par exemple ce que signifie certains des acronymes et c'est tout a fait indispensables que les gens sachent certains choses avant de venir au sommet de Londres, et je pense que tout ce matériel doit être par exemple concernant la migration IPV4, IPV6 ça demande certains niveau de connaissance, mais c'est nécessaire, et si cela est liée au travail que l'on fera par exemple, donc je crois qu'il faudrait voir quel sont les points des les ALSs, doivent connaitre, et quel sont les choses qu'il les intéressent au niveau local, quel sont les points qu'ils aimeraient aborder, et s'assurer que dans tout cela est fait avant la réunion de Londres.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Cheryl, je crois que c'est une bonne manière de conclure ce point, je crois qu'il faut faire beaucoup de choses pour continuer a discuter cela, Je comprends, et je crois qu'il y a une session, Tijani ou Eduardo si vous pouvez dire s'il y a un appel de groupe de travail qui travaille donc sur la formation des compétences d'AT-Large, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier, merci tous pour ces commentaires, c'est très utile pour moi, et pour notre groupe de travail, je voudrais mettre xxx sur ce que Fatima a dit a propos de type de formation de compétence, que l'on va donner aux ALSs, toutes ces points n'ont pas bien sur le même site de formation, et de correspondants, et le besoin de mettre en place des xxx coordonnées, ces informations, et ces connaissances des ALSs, d'autres informations ne sont pas indispensables, on en parlera au sein d u groupe de travail, pour savoir quel sont les outils a utiliser, mais rassurer vous nous n'allons pas perdre notre temps, nous n'allons pas demander au gens pour participer a une réunion par exemple pour connaitre les acronymes, mais d'autres points par contre on vraiment besoin d'une formation de compétence, et le système de xxx soit organisé pour fournir les connaissances au gens, Alan prend la parole.

ALAN GREENBERG:

Cheryl a dit quelque chose d'importante, le fait que mes ALSs peuvent être intéressé par un point particulier par exemple, la migration IPV4, IPV6, c'est peut être pas nécessaire pour les ALSs de connaitre cela pour la réunion d'Octobre, et on peut faire xxx, après nous n'avons pas besoin de se limiter au participants d'At-Large, et travailler sur un groupe plus large, je pense que c'est un point important, le comité pour identifier quel sont les points importants pour At-Large, et que ALSs doivent connaitre et il faut aussi faire passer le message du besoin de formation de nos ALSs, merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan, je vais clore cette discussion maintenant parce que nous avons plus le temps, je pense a Eduardo, et je vais demander a Eduardo le prochain groupe de travail, qui aura place, je pense qu'il y a un ordre du jour préliminaires, est ce que cette question va être abordé en ce moment la, ou est ce que vous allez consacrer un appel particulier a ces questions, nous allons voir cela après les résultats du sondage, une fois que nous aurons les résultats, nous allons pouvoir organiser l'autre comité pour mieux organiser notre travail, oui bien sur donc Vendredi 26 décembre, il y a donc la réunion d'At-Large, est ce que vous voulez participer a cette sessions vous pouvez le faire en ce moment la, Tijani va participer, Tijani prend la parole.

TIJANI BEN JEMAA: S'il vous plait il y a une confusion, des événements font le thème pour le sommet, ce que l'on discute maintenant ce sont les thèmes, pour la formation des compétences avant le sommet, donc il va y avoir des formations des compétences qui vont être aussi discuté, pendant la réunion de comité d'organisation d'At-Large de jeudi et de Vendredi, nous allons discuté que des événements et des thèmes, et l'équipe va parler du sommet, et du programme, voila c'est tout.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani, et l'autre point sur notre ordre du jour, c'est l'équipe de révision du programme pilote de sensibilisation régional de la communauté At-Large, de faire une rapide mise à jour Dev Anand

Teelucksingh va la faire, nous voudrions savoir on nous sommes, Dev Anand Teelucksingh vous avez la parole.

DEV ANAND TEEIUCKSINGH: Merci, nous avons travaillé sur ce xxx, chaque cinq RALO peuvent participer pour le financement de leur voyage on peu utiliser ce système, donc on a jusqu'à mois de juin 2014 pour présenter ces demandes, et pour cette demande soit accepté, nous l'enquête pour les voyages doivent être fait par le groupe de stratégie de participation régional, on doit soumettre ces demandes de voyages a ICANN, et l'équipe de révision a été donc crée, avec un membre de commission de comité, se sensibilisation, de membre de chaque région, et il forme cette équipe de révision, il y a eu un appel la semaine dernière xxx, et un des points clés pour cela, les conditions clés, ce qu'il faut faire donc c'est la demande de voyage, a l'équipe de révision de xxx, il y a une formulaire en ligne qu'il faut remplir, et pour soumettre sa demande de voyage, il y a des demandes qui ont été fait par la région par l'EURALO de l'Amérique du nord, il faut identifier donc des événements auquel on doit participer, envoyer ce formulaire, et donc l'équipe de révision de chrome ensuite va évaluer cette possibilité, donc financer ce déplacement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? il y'en a pas, bien merci Dev, c'est bien de voir que il y a déjà une demande qui commence a rentrer, j'espère que ce programme va bien marcher, et qu'il fera ensuite être accepté, passons au point suivant de notre ordre du jour, le

point donc la préparation des comités d'ICANN, pour la réunion multipartites prenantes de Brésil, nous allons travailler avec une petite équipe pour coordonner cette réunion, un article de président et moi-même, et Evan lebovitch a dit qu'il pourrait aussi participer, en tous cas nous allons travailler sur la gouvernance d'Internet et la préparation de cette réunion du Brésil, et pour partager donc des commentaires lors du forum public, David a annoncé un groupe de travail intercommunautaire avec les leadership, et le président de xxx, et puis la nous avons eu une bonne mise a jour de toutes les parties d'ICANN, pour participer a ce groupe de travail et donc intercommunautaire, c'est très bien, il y a des questions concernant les livrables de travail, qu'est ce qu'ils ont fait, je crois que c'est une l'un des principales tache que le groupe de travail doit établir, cette semaine il va s'en occuper il y a aussi quelque préoccupations qui ont été supprimé, sur les membres du conseil de GNSO, qui sont dans ce groupe de travail comme vous le savez, les groupes de parties prenantes doivent être composé de trois, quatre personnes de groupes de parties prenantes, et donc ça fait beaucoup de gens de la GNSO, ou de la ccNSO pur ALAC, voila ce sont donc des points clés, je crois qu'on va continuer a travailler dans ce sens, on devrait avoir de trois, quatre personnes des parties prenantes, et tout le monde ne pourra peut être pas participer aux appels donc ce serait plusieurs personnes, qui représentes les différents parties d'ICANN, voila.

Donc voila, c'est la ou nous nous sommes aujourd'hui, et on a eu un très bon soutien de l'équipe de participation de la sensibilisation de la participation globale, et il y a deux points importants, la liste de mail, pour la discussion est ouverte a tous, tout ce qui veulent souscrire ou

participer peuvent le faire, seul les membres de groupes de travail, peuvent porter quelque chose dans cette liste de mailing, les autres seulement devront participer a la conversation, mais avec le modérateur qui donnera la parole, et nous pourrons pas penser sur cette liste de mailing, toutes les conférences sont ouvertes vous pouvez participer, nous avons comme toujours des téléconférences ouverte a tout le monde, mais seulement les membres du groupe de travail, désigné pourrons prendre la parole, pendant cette téléconférence, et le président, et certains observateurs peut être pourrons prendre la parole tout dépend du président, voila c'est ce que nous avons pour le moment, Evan Leibovitch veut prendre la parole, Evan vous avez la parole.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci Olivier, merci pour le travail que vous avez fait, je voudrais dire, que je fais des soucis sur la façon dont cela avance, nous avons commencé l'origine quelque chose, la tentative était d'avoir 3 personnes dans chaque groupes, et le regroupement, et les xxx constitutives commercial a envoyé des gens, je ne connais pas la mise a jour, mais si on essaye de mettre en place un groupe, et pour fournir une réponse au défi, venant de la personne, de la part des gens qui disent ICANN est entre les mains du secteur industriel, et nous voulons un groupe qui défend un modèle multipartites prenantes qui est a son tour entre les mains des xxx, je me fais de souci, ALAC et xxx doivent, on un total de 3 personnes c'est tout, et cela ne suffit pas, donc je me fais des soucis, et je pense que cela continue comme ça, on va voir le statut quo d'ICANN, et si c'est le cas on va faire un bon travail, et on va vraiment faire ce que

l'on dit, ICANN défend l'intérêt public, ICANN a un rôle a jouer dans ce sens, nous avons un public que nous devons servir, et bien de voir si le GAC participe, et c'est bien de voir xxx ALAC, le GAC on des représentants, des membres, donc je pense que nous avons avoir quelque chose qui est fait, et peut être essayer de montrer au monde que ICANN n'est pas entre les mains de l'industrie, pendant ce groupe est apparemment entre les mains de secteur de l'industrie voila, ce qui m'inquiète, voila.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Evan, xxx membre de xxx, ce n'est que quatre, en ce moment ALAC a quatre, et un membre est un président, xxx a trois plus un président, donc je ne vois pas que ce soit un problème en ce moment, il y a des parties de la GNSO, il ne xxx pas non plus, mais ils sont surpris par cette liste qu'ils ont reçu avec le mouvement des commerciaux, on a maintenant des membres et des observateurs, je pense qu'avant le sujet est considéré autant que quelque chose inclusive pour le groupe, et si on dit qu'il y a des problèmes avec la capture de la mission, en fait la mission ne fait pas un processus de PDP, qui bénéficiera xxx de la communauté, ou par un autre, la mission a mon avis sera, de montrer un front uni, pour contribuer au processus xxx, et pour xxx travailler sur ces composants, et un front uni au sein de l'ICANN pour soutenir un modèle multipartites qu'on a présent, je pense pas qu'on a le temps pour rentrer dans le détails, pour toucher les problèmes qui pourront après tourner en contre de nous, ça dépend aussi de groupe de travail même, des questions, des commentaires a ce sujet.? je pense qu'on pas beaucoup de temps, on a déjà 9h, et demi sur cet appel, donc on passera

maintenant, Matt Ashtiani vous avez la parole, pour parler des débutants sur les ALSs.

MATT ASHTIANI:

Bonjour c'est Matt pour le procès verbal, je serai bref, on a complété le guide pour les ALSs, il a été distribué a la réunion de Buenos Aires, on a révisé le document, Olivier a fait certain modifications, et je pense que le point suivant serait permettre a Olivier d'avoir le courriel avec des commentaires de la communauté, étudié pour publier la suite du document.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Matt, xxx de l'ordre du jour qui vous envoie au guide de débutants sur les ALSs, c'est un document qui devait aider tout les ALSs, mais vous devrez le lire maintenant pour faire des commentaires, vous avez toujours le temps de proposer des modifications, et peut être aussi le partager dans votre RALO, avec votre structure At-Large pour voir quel xxx, peut être on a oublié, Matt en fait a oublié quelque chose, ou on devrait en fait ajouter l'information, ou quelque chose qui n'est pas expliquer de façon simple, directe, et voila pourquoi on partage ce document sur la liste, et dans cette appel aussi bien sur, je sais que j'ai Cheryl est sur la liste, est ce que Matt a envoyé cela sur la liste.

MATT ASHTIANI: Non en fait Cheryl, a envoyé le lien, lorsque j'aurai le guide final, c'est ça ce que j'ai attendu, parce que en ce moment on a document de travail, avec des modifications.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je suggéré alors de peut être envoyé une copie préliminaire a l'ALAC, ou la liste de travail a l'ALAC, et de continuer sur la base de leur travail, et il faut assurer en fait une version préliminaire, pour faire des commentaires sur des points supplémentaires, pour avoir d'autres gens qu'ils le considèrent.

MATT ASHTIANI: Pas de problème.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Matt, je ne vois aucune main levée donc voila, le point 11 est fini, et nous voila donc au point numéro 12, est ce qu'il y a des sujets divers qu'il faut mentionner, Cheryl lève la main, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Ce n'est pas compliqué, j'ai voulu simplement demander, c'est le personnel xxx organisé dans la semaine du Janvier, un sondage avant la fin de ce document pour ce groupe de travail des paramètres.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Cheryl on le fera, il y a d'autre appels qu'on devra organiser en même temps, donc faites attention on va l'organiser, merci Cheryl, et merci Heidi, je pense que cela conclue notre appel d'aujourd'hui, on remercie les interprètes d'avoir resté avec nous, autant que beaucoup temps de plus qu'ils ont été censé resté avec nous, on le remercie, et on les félicite de leur travail, merci tout le monde d'avoir rester jusqu'à maintenant, je m'excuse a la longueur de cet appel, il y a beaucoup de choses a discuter, donc je vous souhaite bonne vacances de noël, c'est le moment de rentrer chez vous famille, j'espère que vous pouvez tous vous reposez, et si on ne parle pas avant la fin de l'année, une très bonne année, il vaut mieux vous reposez, pare une l'année prochaine, on aura d'avantage de travail qu'on a eu cette année, sans doute c'est un grand défi, une bonne année, merci tout le monde, et au revoir.